



### Avant toute !

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous adresse mes vœux les plus chaleureux en ce début d'année. Que 2018 vous apporte, à vous et à vos proches, toutes les joies et toutes les satisfactions, tant sur les plans personnel que professionnel, auxquelles chacun aspire légitimement. Mais que cette période de fête et d'espérance ne nous fasse pas oublier tous ceux qui, au sein de notre grande famille des anciens de l'École navale, souffrent, moralement et physiquement, ou sont dans le doute. Mon objectif est que notre association, aussi limités soient ses moyens, puisse apporter sa contribution au passage de ces caps difficiles que nous pouvons rencontrer dans notre vie.


La réussite des messes du souvenir qui ont été célébrées au dernier trimestre 2017 en est une illustration. Grâce à la motivation de bénévoles à Lorient, à Brest, à Toulon et à Paris, elles ont été l'occasion de témoigner, en compagnie de leurs familles, que nous n'oublions pas tous nos anciens qui nous ont quittés. Nous avons besoin de ces cérémonies pour permettre à chacun de réfléchir à ce que l'institution lui a apporté et à ce qu'il est prêt à donner en échange.

Les manifestations parisiennes ont été l'occasion de voir avec quelle qualité les bordaches assurent les services qui leur sont demandés. Aux Invalides, la chorale de l'École navale a contribué de façon remarquable au recueillement de la célébration. à l'occasion du ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe par les associations d'élèves des grandes écoles militaires, l'escouade de bordaches a montré une maîtrise du cérémonial militaire qui n'avait rien à envier à celle de leurs camarades cyrards. D'autres occasions nous seront offertes de profiter de l'enthousiasme de nos jeunes camarades. Le traditionnel dîner parisien des midships et les représentations théâtrales de la troupe de l'École navale auront lieu en mars. Nous aurons l'occasion de vous

informer plus largement sur ces événements. La soirée Bleu Marine qui s'est déroulée dans les salons de la chambre de commerce de Paris a été un grand succès tant par le nombre que par la qualité des participants. Outre le plaisir qu'elle offrait d'y retrouver de nombreux camarades, elle a été une occasion de rayonnement de notre association, et plus largement de la Marine, auprès de tous nos invités des entreprises civiles de défense. Cette capacité à rayonner s'est également manifestée lors des Assises de l'Économie de la Mer, coordonnées par le Cluster Maritime Français dont l'AEN est membre et auxquelles de nombreux officiers de marine, en activité ou dans le civil, participaient.



Un accompagnement de reconversion plus efficace grâce à la mise en cohérence des compétences du service carrière et de celles de l'AOVC

Chaque fois que possible, nous associons les autres associations d'officiers de la Marine à nos événements. C'est ainsi que l'Alliance Navale, après la phase administrative de création, prend progressivement sa place dans notre univers associatif. L'Alliance Navale va être renforcée par l'adhésion de l'AOVC. Tous les officiers qui s'engagent dans un processus de reconversion bénéficieront d'un accompagnement encore plus efficace grâce à la mise en cohérence des compétences du service carrière et de celles de l'AOVC. C'est donc plein de confiance que j'aborde cette nouvelle année et je ne remercierai jamais assez tous ceux qui contribuent au succès de nos missions en consacrant bénévolement de leur temps à leur préparation et à leur déroulement. 

~~~~~  
■ Par  
Eric Dyèvre  
Président de l'AEN et  
de l'Alliance Navale  
EN 73  
~~~~~





Revue de l'Association  
amicale des Anciens Élèves  
de l'École navale et des  
Associations d'officiers  
de la Marine  
86, rue d'Amsterdam  
75009 Paris  
Tél 01 40 16 00 11  
Fax 01 44 91 91 20  
labaille@wanadoo.fr  
www.anciens-navale.fr

Revue trimestrielle  
ISSN 1281-1807

Abonnement 2018  
Membre actif AEN  
ou FAOMA 16€  
Membre associé AEN  
ou FAOMA 8€  
Autres France  
et Europe 20€  
Autres Dom-Tom  
et Etranger 25€  
le numéro 7€

Imprimerie Chevillon (89)  
Dépôt légal  
1<sup>er</sup> trimestre 2018  
N° commission paritaire  
1017 G 82886

Directeur de la publication  
Eric Dyèvre

Rédacteur en chef  
Arnaud de La Porte

Comité de rédaction  
Michel Beguin, Georges  
Belon, Denis Bigot,  
Gilles Bizard, Bernard  
Collin, François Dupont,  
Jean-Yves Gourtay, Gilles  
Mattera, Richard Mathieu,  
Nicole Monnier, Max  
Moulin, Jacques Tupet,  
Michaël Vaxelaire,  
Jean-Loup Velut

Maquette  
Nelly Denos-Bayard Service  
Réalisation  
Nathalie Pradeilles

1<sup>re</sup> de couverture  
Le 13 septembre 2017  
au port de l'île de Saint  
Martin, les frégates  
*Ventôse* et *Germinal*  
débarquent des vivres  
après la tempête Irma.  
©Emmanuelle Mocquillon  
MN

4<sup>e</sup> de couverture  
Présentation aux  
drapeaux pour les élèves  
de la promotion 2017 de  
l'École navale  
©Stéphane Marc MN



## Actu Marine

p. 6

- Être officier de marine ?  
*par Christophe Prazuck*
- Marine nationale, US  
Navy, des similitudes  
mais surtout des  
différences  
*par Laurent Descat*
- Le Ventôse au secours  
des îles du Nord  
*par Adrien Schaar*
- Recourir à la force contre  
la pêche illégale  
*par Thomas Pailloux*



## Sciences navales

p. 20

- Des pédagogies  
innovantes à l'École  
navale  
*par Alcino Ferreira*
- Le CORICAN, une chance  
à saisir pour l'industrie  
maritime  
*par Thomas Lockhart*

## Après la Marine

p. 26

- "Je suis CGLPL"  
*par Vianney Sevaistre et  
Cédric Villedieu de Torcy*
- Japonerie d'automne  
*par Jean Esmein*
- Choisir l'écriture  
*par Benoît Lugan*

## Histoire

p. 32

- Kouang Tchéou Wan,  
base navale fantôme  
*par Carl Bois*
- La tragédie du baleinier  
*Jean Bart*  
*par Yves Boyer-Vidal*
- Léon Allain et la section  
d'autogires  
*par Robert Feuillo*
- Dunkerque quel oubli ! Le  
torpillage du *Siroco*, 1940  
*par Jacques Bourrier*



## Libres propos

p. 44

- Idées reçues sur le travail des officiers  
*par Stéphanie Guenot-Bresson*
- De nouvelles formes de coque ?  
*par Max Pierre Moulin*
- Revue stratégique 2017  
*par Thierry Rousseau*
- La pluie en hiver et la gloire de l'Empire  
*par Jean-Loup Velut*
- Courrier des lecteurs

## Culture

p. 62

- Faire parler les épaves  
*par Max Guérout*
- L'encyclopédie des sous-marins français. Tome IV  
*par François Dupont*
- Le mot tabou : la corde  
*par Jacques Tupet*
- La mer en musique,  
*par Jérôme Collin*
- La pincée de sel
- Notes de lecture

## Vie des associations

p. 54



## édito

### Un métier

**A**lors que j'assurais avec passion le « management » d'un quotidien, un journaliste que je respectais, -l'homme comme le professionnel-, me déclara avec malice : « En fait, toi, tu n'as pas de métier ! ». Implicitement, il me signifiait « Moi, j'en ai un ! ». Je reconnus qu'il disait vrai. Malgré mon enthousiasme, pour le projet que nous portions, pour l'activité et les équipes que je conduisais, je n'exerçais pas de métier. Journaliste en était un. Je lui rappelais cependant que cela n'avait pas toujours été le cas. J'avais été officier de marine.

Après 38 ans de marine, Christophe Prazuck, qualifie encore ce métier de plus beau du monde. Souvenons-nous de ce que les sociologues du travail appellent un métier : un geste, un apprentissage, une communauté. De l'avocat au médecin, du vigneron au marin pêcheur, du peintre à l'ébéniste, la définition m'apparaît juste. Les propos du chef d'Etat major de la Marine que vous trouverez dans ce numéro l'illustrent à merveille.

Un geste. Unique, différenciant, original. Le service des armes, dans le milieu maritime, jusqu'au sacrifice suprême pour ses subordonnées ou pour soi même. Savoir-faire et savoir-être y sont réclamés et complémentaires.

Un apprentissage. Long, exigeant, diversifié. Près de 25 ans pour préparer un officier au commandement d'un SNLE, tout comme un pacha de frégate ou de base aéronavale. Travailler son geste, le parfaire, est à la fois un devoir et une joie.

Une communauté. Vivante, riche d'expériences et de tempéraments, où l'amitié a toute sa place. Un esprit qui rassemble et demeure en dehors et au delà du temps professionnel : quête de sens, esprit de camaraderie, goût du large. Selon Christophe Prazuck, ce souffle du jeune midship perdure quelque soit l'activité exercée.

Est-ce cela que l'on appelle une vocation ? Pour poursuivre la réflexion, je vous invite à lire et goûter le nouveau récit de Benoît Lugan.



■ Arnauld de La Porte  
Rédacteur en chef EN 73

# Le lieutenant de vaisseau Lavallée

■ Par Hubert Putz EN 65

Jean Lavallée, né le 11 octobre 1913, n'a pas un an lorsque son père décède des suites de blessures de guerre. Pupille de la nation<sup>1</sup>, il est reçu en 1932 à l'Ecole navale qu'il avait préparée au lycée Dupuy-de-Lôme de Lorient. À sa sortie de l'école d'application sur le croiseur *Jeanne d'Arc* il est affecté sur l'avisos *Ville d'Ys* qui assure la surveillance des bancs de Terre-Neuve.

Volontaire pour les sous-marins il obtient en 1938 un témoignage officiel de satisfaction « pour les excellents résultats obtenus au cours de navigation sous-marine ».

En 1942-43 il est officier en second de l'*Antiope* sous les ordres du commandant Millé ; lors d'une mission le sous-marin subit une attaque de 48 heures au cours de laquelle 90 grenades lui infligent d'importants dégâts. En février 43 il rejoint la Direction générale des études et du renseignement (DGER) à Alger, y rencontre Paul Paillolle<sup>2</sup> qui se dit « frappé par son bon sens, la finesse de ses questions, la sûreté de son jugement, le calme de sa résolution. »

Il est alors confronté aux dures épreuves d'un stage physique (parachutage notamment) et d'initiations spéciales : connaissance de l'adversaire, règles de sécurité, méthodes et procédés clandestins de recherche, de liaisons et de transmissions ...

Après un complément d'instruction technique à Londres, Jean Lavallée, devenu



Henri Delattre, agent des ports et pêches, est parachuté en Vendée avec ses camarades et leur matériel dans la nuit du 16 au 17 août 1943. Il a pour mission de monter un réseau de renseignements à Saint-Nazaire et à Nantes pour surveiller les ports et identifier les organisations et formations ennemies : Wehrmacht, Abwehr, Gestapo, et leurs auxiliaires.

Les renseignements les plus urgents sont transmis par radio à Londres. Pour acheminer les autres vers Alger,

Lavallée doit prendre contact à Marseille avec le poste chargé des liaisons sous-marines clandestines.

Mais le réseau marseillais est infiltré par la Gestapo.

Un membre déjà ancien de ce réseau, le belge Max Wilde, arrêté par les Allemands, accepte de jouer le double jeu. Il a rencontré

Lavallée et connaît la nature de ses activités. Sans doute les

a-t-il dénoncées, et fin novembre 1943 l'Abwehr arrive à introduire l'un de ses agents dans l'organisation de Lavallée. Il s'agit d'un certain « lieutenant André » qui ne sera jamais identifié.

Le 11 décembre 1943 à 7 heures, Jean Lavallée est arrêté à Paris. Rentré la veille de Marseille où il avait porté un important courrier, il dormait sur un lit de camp au 68 rue de Rivoli. Sa logeuse est appréhendée aussitôt et en quelques heures toute l'équipe (le sous-lieutenant Chaineau et le radio Parpaillon) tombe aux mains de l'ennemi.

La Funkabwehr (Service radio du contre-espionnage allemand) prend possession du poste émetteur et après plusieurs jours de recherches découvre les codes. Le 25 décembre 1943, le "lieutenant André" rétablit le contact avec Londres sans éveiller les soupçons.



Fort heureusement le réseau apprend quelque temps plus tard l'arrestation de l'équipe dont le poste de radio continue de fonctionner, et entreprend à son tour d'intoxiquer l'adversaire, notamment sur des menaces de débarquement autres qu'en Normandie.

Lavallée est sévèrement interrogé au siège de la Gestapo, avenue Foch. Incarcéré à Fresnes, isolé et dans un secret que ses geôliers estiment absolu il ne parle pas. Il en est ainsi tant que les Allemands sont satisfaits de leur manœuvre d'intoxication. De crainte d'indiscrétion, il n'y a pas de procès, ni de transfert en Allemagne. Mais après les succès alliés en Normandie Lavallée est transféré le 17 août 1944 à Buchenwald.

La suite est racontée par Richard Cotin, rescapé de ce camp :

« Le 4 octobre 1944 à l'appel du soir (19 heures), 12 camarades, dont Jean Lavallée, reçurent un avis d'avoir à se présenter le lendemain à 6 heures, rasés et coiffés, à la pancarte 5. Une lourde angoisse s'empara d'eux, car chacun savait que la pancarte 5 signifiait la mort... Ce n'est qu'à partir de 14 heures que les exécutions commencèrent au stand de tir situé à environ 100 mètres en face de l'entrée principale.

Le lieutenant Rambaud vit nos camarades sortir deux par deux, les mains liées dans le dos, sérieusement encadrés et dirigés vers le stand de tir ».

Le nom de *Lieutenant de vaisseau Lavallée* a été donné à un avisos A 69.

1. La qualité de pupille de la Nation a été instaurée en France par la loi du 27 juillet 1917.
2. Directeur de la Sécurité militaire à Alger



D'après la carte du SHOM 7400 ©SHOM